CAPA (Services aux personnes et vente en espace rural)

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://capasapver.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

E1 Situations de la vie courante

Session 2025 • Métropole, Antilles, Guyane, La Réunion, Mayotte • Remplacement

Code sujet **2025-CAP49-RPL-ME-AN-GU-RE-MA** 120 minutes

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Exercice 1 — Potagers urbains, engagement collectif et alimentation locale
5 réponses • PDF source, p. 1, PDF source, p. 2, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5

Exercice 2 — Création d’un potager et bilan économique
7 réponses • PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 4, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

« PDF source » désigne la page physique du fichier. Quand le pied de page est lisible, le numéro imprimé est indiqué entre parenthèses. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Exercice 1

10 points

Potagers urbains, engagement collectif et alimentation locale

PARTIE 1

Question 1.1

PDF source, p. 1, PDF source, p. 4

> À l'aide du document 1, identifier les principales évolutions du monde agricole depuis le début du XXe siècle.

Je relève les évolutions concernant la place des agriculteurs, les méthodes de production et les terres agricoles, en reprenant les repères chiffrés du document 1.

RÉPONSE À RETENIR

Depuis le début du XX^{e} siècle, la part des agriculteurs parmi les actifs a fortement diminué : elle était de 75 % vers 1900 et n'est plus que de 1,5 % au moment de la publication de l'article. À partir de la fin de la Première Guerre mondiale, et surtout après la Seconde Guerre mondiale, l'usage d'engrais chimiques et de pesticides s'est développé dans les champs ; le document indique que ces produits polluent les sols, l'air, l'eau et les humains. Enfin, les terres agricoles reculent avec l'artificialisation des sols : près de 600 000 hectares ont disparu en France en dix ans, et 70 % de ces terres étaient des terres riches.

Question 1.2

PDF source, p. 1, PDF source, p. 4

> À l'aide du document 1, relever les principaux avantages des potagers urbains pour la préservation de la planète.

Je relève les avantages environnementaux mentionnés dans le document 1 : recyclage des déchets, réduction des transports et de leurs émissions, évolution des habitudes alimentaires et végétalisation des espaces urbains.

RÉPONSE À RETENIR

Les potagers urbains contribuent à préserver la planète de plusieurs façons :

- ils permettent de recycler les déchets organiques ;
- ce recyclage réduit les coûts de transport et, par conséquent, les émissions de gaz à effet de serre liées aux transports ;
- ils encouragent la consommation de légumes et peuvent contribuer à une consommation moindre de viande, alors que l'élevage intensif est une source importante d'émissions de gaz à effet de serre ;
- ils embellissent le paysage urbain et favorisent une culture respectueuse de l'environnement.

Ils contribuent aussi à la production alimentaire en ville, même si le document précise qu'ils ne peuvent pas, à eux seuls, nourrir les villes.

Question 1.3

PDF source, p. 1, PDF source, p. 4

> Expliquer l'intérêt pour les habitants de l'immeuble de s'engager dans le projet de Luna.

J'explique les bénéfices que les habitants peuvent retirer d'un potager partagé sur le toit : des légumes cultivés ensemble, un cadre de vie plus agréable et des occasions de créer du lien entre voisins. Je distingue ces bénéfices concrets de l'idée, que le document ne soutient pas, d'une autonomie alimentaire

FormaV - document d'entraînement non officiel

complète de l’immeuble.

RÉPONSE À RETENIR

En participant au projet, les habitants pourraient cultiver et partager quelques légumes, végétaliser le toit et rendre leur cadre de vie plus agréable. Le potager serait aussi une activité commune qui permettrait aux voisins de se rencontrer et de renforcer les liens entre eux. Enfin, le compostage de déchets organiques et une culture respectueuse de l’environnement contribueraient à une démarche collective bénéfique. Le potager ne nourrirait pas entièrement les habitants, mais il apporterait des avantages pratiques, sociaux et environnementaux.

Question 1.4

PDF source, p. 1, PDF source, p. 5

À l’aide du document 2, identifier les intentions de l’événement présenté sur cette affiche.

Je m’appuie sur le titre et les informations lisibles de l’affiche. Je formule l’intention de l’événement sans supposer d’activités précises qui ne sont pas indiquées.

RÉPONSE À RETENIR

L’affiche annonce une « Fabuleuse fête du mangeons local », à Paris, les 12 et 13 septembre, sur les berges de Seine. L’événement cherche à promouvoir l’alimentation locale et à inciter le public à manger local. Le mot « fête » et l’image d’un rassemblement autour de produits alimentaires indiquent aussi la volonté de réunir le public autour de ce thème.

Question 1.5

PDF source, p. 2

Vous emménagez dans cet immeuble. Exprimer votre point de vue sur le projet de Luna en le justifiant.

La question demande un point de vue personnel justifié. Voici un exemple de réponse favorable au projet, qui présente des raisons concrètes et une condition de bonne organisation.

RÉPONSE À RETENIR

Si j’emménageais dans cet immeuble, je serais favorable au projet de Luna. Un potager partagé permettrait aux voisins de se rencontrer et de participer ensemble à une activité utile. Nous pourrions récolter quelques légumes, végétaliser le toit et adopter des pratiques plus respectueuses de l’environnement. Je demanderais toutefois que les habitants s’accordent sur l’entretien du potager, l’accès au toit et le partage des récoltes, afin que le projet soit bien organisé et profite à tous.

Exercice 2

10 points

Création d’un potager et bilan économique

PARTIE 2

Question 2.1

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6

> Luna souhaite créer 3 bacs sans fond, identiques au plan du document 3. Les planches sont vendues en 2,50 m de long et 23 cm de large. À l’aide du document 3, déterminer le nombre total de planches nécessaire, à acheter, pour construire les 3 bacs.

Le document 3 indique que chaque bac comporte deux côtés de 250 cm, deux côtés de 125 cm et une séparation de 120 cm. Pour trois bacs, il faut donc six longueurs de 250 cm, six de 125 cm et trois de 120 cm.

Les six longueurs de 250 cm nécessitent six planches. On peut couper les six côtés de 125 cm dans trois planches, à raison de deux côtés par planche. Pour les séparations, deux morceaux de 120 cm tiennent dans une planche de 250 cm, car leur longueur totale est de 240 cm ; il faut donc deux planches pour les trois séparations.

On additionne les planches nécessaires : 6 + 3 + 2 = 11.

RÉPONSE À RETENIR

Luna doit acheter **11 planches**.

Question 2.2

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6

> Une planche est vendue 14,00 € en magasin. Calculer le coût pour l’achat des planches.

La question 2.1 donne 11 planches à acheter. Chaque planche coûte 14,00 €. On multiplie le nombre de planches par le prix d’une planche : 11 × 14,00.

RÉPONSE À RETENIR

Le coût d’achat des planches est de **154,00 €** : $11 \times 14{,}00 = 154{,}00$ €.

Question 2.3

PDF source, p. 2

> Luna devra dépenser en plus 40,60 € en achat de plants de légumes, de graines, d’outils et de terreau. Calculer le coût total pour la création du potager.

Au prix des planches, 154,00 €, on ajoute les 40,60 € de plants, graines, outils et terreau. On additionne ces deux dépenses pour obtenir le coût total de création.

RÉPONSE À RETENIR

La création du potager coûte au total **194,60 €** : $154{,}00 + 40{,}60 = 194{,}60$ €.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 2.4

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6

> À la fin du mois, Luna devra payer son abonnement internet, qui s'élève à 25 €, et son assurance habitation, qui s'élève à 83 €. Luna n'a pas le droit d'être à découvert sur son compte dépôt. À l'aide du document 4, justifier une possibilité qui lui est offerte pour payer cette dépense.

Le document 4 montre 235 € sur le compte de dépôt et 2 740 € disponibles sur le Livret A. Les factures d'internet et d'assurance totalisent 25 + 83 = 108 €. Si Luna ne règle que ces factures à ce moment-là, le compte de dépôt suffit.

Si elle doit aussi payer le coût de création du potager calculé à la question 2.3, les dépenses totalisent 194,60 + 108 = 302,60 €. Le compte de dépôt ne suffit alors pas : il manque 302,60 − 235 = 67,60 €. Luna peut transférer au moins 67,60 € de son Livret A vers son compte de dépôt avant les paiements, afin de ne pas être à découvert.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Pour couvrir les factures et le coût de création du potager sans découvert, Luna peut transférer **au moins 67,60 € de son Livret A vers son compte de dépôt**. Le document 4 indique que son Livret A dispose de 2 740 €. Si elle ne paie que les factures d'internet et d'assurance, les 235 € du compte de dépôt suffisent déjà.

Question 2.5

PDF source, p. 3, PDF source, p. 7

> À l'aide du document 5, calculer le montant que Luna aurait dû payer sur l'année si elle avait acheté l'équivalent de sa récolte en magasin.

On multiplie chaque quantité récoltée par le prix correspondant dans le document 5. Pour les radis, le document indique qu'une botte contient environ 15 radis : on estime donc le nombre de bottes en divisant 120 par 15, puis on multiplie ce nombre par le prix d'une botte.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Tomates : $40 \times 2{,}80 = 112{,}00$ € ; courgettes : $35 \times 2{,}50 = 87{,}50$ € ; salades : $10 \times 1{,}29 = 12{,}90$ € ; radis : $120 \div 15 = 8$ bottes environ, soit $8 \times 1{,}50 = 12{,}00$ € environ.
>
> Au total, l'équivalent de la récolte aurait coûté environ **224,40 €** en magasin : $112{,}00 + 87{,}50 + 12{,}90 + 12{,}00 = 224{,}40$ €.

Question 2.6

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 7

> Vérifier, à partir des questions 2.3 et 2.5, la justesse de l'affirmation : « Même avec un petit jardin, c'est plusieurs dizaines d'euros économisées. »

On compare la valeur estimée de la récolte en magasin, 224,40 € à la question 2.5, au coût de création du potager, 194,60 € à la question 2.3. La différence donne l'économie calculée pour cette première année, avec les dépenses prises en compte dans ces questions.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> $224{,}40 - 194{,}60 = 29{,}80$ €. L'économie estimée est donc de **29,80 €, soit presque 30 €**. L'affirmation est globalement vérifiée pour cette première année : l'économie est de plusieurs dizaines d'euros au sens usuel, sous réserve de l'estimation du nombre de radis par botte.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 2.7

PDF source, p. 3, PDF source, p. 4

> Proposer deux autres arguments que Luna peut utiliser pour convaincre ses colocataires de produire leurs propres légumes.

Luna peut donner, par exemple, ces deux arguments :

- Un potager urbain permet de recycler des déchets organiques et de limiter certains transports de denrées ; il contribue ainsi à réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Un potager partagé embellit le cadre de vie et permet aux habitants de se rencontrer et de renforcer leurs liens.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Produire ses légumes peut donc contribuer à préserver l'environnement et améliorer à la fois le cadre de vie et les relations entre habitants.

Sujet : https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/sujets-examens/2025/2025-CAP49-RPL-ME-AN-GU-RE-MA.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.